PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS

FORMATION

LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DANS LES MARCHÉS PUBLICS (INTÉGRANT LA RÉFORME 2021 DES CCAG)

13 juin 2023
Centre de formation permanente (CFP) 4 rue Blaise Desgoffe 75006 Paris

INSCRIPTION OBLIGATOIRE - PLUS D'INFOS
ASSAS-UNIVERSITE.FR

IRPI - Sujets transversaux

Intervenante : Malvina MAIRESSE (avocat au barreau de Paris - Cabinet H2O Avocats)

Objectifs :

> Mesurer les contraintes de l'administration en matière de propriété intellectuelle
> Cerner l'intérêt des clauses de propriété intellectuelle figurant dans les marchés publics pour chaque partie (secteur public / privé)
> Apprendre à sécuriser les marchés publics en matière de propriété intellectuelle

Public concerné : Juristes, *bid managers*, *contracts managers*, chefs de projets, acheteurs, etc. Tous professionnels du secteur public ou privé amenés à traiter des questions de propriété intellectuelle dans les marchés publics

Prix : 650 €
Tarif préférentiel proposé aux personnels de l'université : 520 €

En savoir plus

Pour tout renseignement ou toute inscription, contactez l'IRPI par courriel ou par téléphone : +33 (0)1 53 63 86 45

L'IRPI propose chaque année une trentaine de formations sur différentes thématiques dans le domaine de la propriété intellectuelle. Destinées à un petit groupe (4 à 10 participants), les formations de l'IRPI sont conçues autour d'objectifs opérationnels et animées par des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle (juristes, avocats ou conseils).
Validation au titre de la formation continue obligatoire (FCO) des avocats et des conseils en propriété industrielle (CPI)

Consulter le programme complet des formations de l'IRPI.

Téléchargement

Bulletin d'inscription